

NA

Le 4 mars 2026

SAVARIA CORPORATION

Notice annuelle

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025

Table des matières

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	4
Constitution de l'émetteur	4
Liens inter sociétés	4
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS	5
Historique de la Société couvrant les trois derniers exercices	5
APERÇU DES ACTIVITÉS	7
Questions réglementaires	7
A. Secteur Accessibilité	7
B. Secteur Équipements médicaux	9
FACTEURS DE RISQUE	10
DIVIDENDES	10
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	11
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	11
Cours et volume	11
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	12
LITIGES EN COURS	15
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	15
INTÉRÊTS DES EXPERTS	15
DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT	16
Charte du comité d'audit	16
Composition du comité d'audit	16
Compétences financières	16
Gouvernance	16
Politique de dénonciation	16
Politique sur l'approbation des services autres que d'audit	17
Honoraires de l'auditeur	17
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	17
ANNEXE A : CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT	18

Dans la présente notice annuelle, à moins que le contexte n'indique une autre interprétation, les termes « Société » ou « Savaria » font collectivement référence à Savaria Corporation et, à moins que le contexte n'exige ou n'indique une autre interprétation, à ses filiales.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente notice annuelle comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans la présente notice annuelle qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans la présente notice annuelle, les verbes « croire », « pourrait », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce document décrivent les prévisions de la Société en date du 4 mars 2026 et ne donnent pas de garantie quant à la performance future de Savaria ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Savaria ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Les résultats réels de la Société peuvent différer de façon importante des attentes qu'elle a formulées si des risques connus ou inconnus affectent ses activités ou si ses estimations ou ses hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, la Société ne peut garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur les activités de la Société des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions ou des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Savaria nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les risques et incertitudes susmentionnées comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la présente notice annuelle ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Savaria, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Constitution de l'émetteur

Savaria Corporation (« Savaria » ou la « Société ») a été constituée par certificat de constitution émis en vertu des dispositions de la Business Corporations Act (Alberta) le 25 octobre 1999. Les statuts de la Société (les « statuts ») ont été modifiés par le certificat de modification daté du 18 janvier 2000, afin de supprimer les dispositions relatives aux sociétés privées, y compris les restrictions à la revente. Les statuts ont été modifiés de nouveau par un certificat de modification daté du 25 juillet 2000, pour consolider les actions ordinaires émises et en circulation. Un certificat de modification daté du 21 décembre 2001 a modifié la dénomination sociale de la Société pour devenir « Savaria Corporation », et a créé une série « A » d'actions privilégiées de premier rang et a permis que les réunions des actionnaires se tiennent à l'extérieur de la province de l'Alberta ; ces modifications ont été mises à jour par un certificat de modification et d'enregistrement des statuts mis à jour en date du 4 janvier 2002. Un certificat de modification et d'enregistrement des statuts mis à jour daté du 27 mai 2005 prévoyait la conversion, à raison d'une action pour une, des actions privilégiées de série « A » en circulation en actions ordinaires de la Société.

Le bureau chef de la Société est situé au 4350, autoroute 13, Laval (Québec) Canada, H7R 6E9.

Liens inter sociétés

Le tableau qui suit indique les principales filiales de Savaria et leur lieu de constitution ou de formation en date du 31 décembre 2025, lesquelles sont toutes détenues en propriété exclusive.

Filiales	Lieu de constitution ou de formation
Ascenseurs Savaria Concord Inc.	Ontario (Canada)
Savaria USA, Inc.	Vermont (États-Unis)
Span-America Medical Systems, Inc.	Caroline du Sud (États-Unis)
Span Medical Products Canada ULC	Colombie-Britannique (Canada)
Garaventa USA, Inc.	Illinois (États-Unis)
Garaventa (Canada) Ltd.	Colombie-Britannique (Canada)
Handicare Stairlifts B.V.	Les Pays-Bas
Handicare Accessibility Ltd.	Royaume-Uni
Handicare Canada Ltd.	Ontario (Canada)
Handicare USA, LLC	Delaware (États-Unis)
Savaria Mexico S.A. de C.V.	Mexique
Savaria Sales Installation and Service Inc.	Ontario (Canada)
Savaria (Huizhou) Mechanical Equipments Manufacturing Co., Ltd.	Chine

Certaines filiales dont les actifs ne représentaient pas plus de 10 % des actifs consolidés de la Société ou dont le chiffre d'affaires ne représentait pas plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2025 ont été omises. Les filiales qui ont été omises représentent collectivement moins de 20 % des actifs et du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2025. Ce tableau n'inclut pas les filiales dont le rôle principal consiste à détenir des investissements dans d'autres filiales de Savaria.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

Historique de la Société couvrant les trois derniers exercices

2025

Le 15 septembre 2025, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de son dividende mensuel, pour le porter à 4,67 cents (0,0467 \$) par action ordinaire. Sur une base annualisée, cela représente une augmentation de deux cents (0,02 \$) ou 3,7 %, portant le dividende à 56 cents (0,56 \$) par action ordinaire. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 8 octobre 2025 aux actionnaires de la Société inscrits à la clôture des marchés le 29 septembre 2025.

Le 8 mai 2025, la Société a annoncé l'acquisition de Western Elevator Ltd. (« Western ») par Ascenseurs Savaria Concord inc., une filiale entièrement détenue par la Société. Western est un revendeur d'ascenseurs et de plates-formes élévatrices domestiques de premier plan basé à Coquitlam, en Colombie-Britannique.

2024

Le 24 septembre 2024, la Société a annoncé que M. Marcel Bourassa, président exécutif du conseil d'administration de Savaria a conclu, le 23 septembre 2024, la vente de 2 000 000 actions ordinaires détenues en propriété effective par Les Élévateurs Savaria inc. (« actions ordinaires ») (représentant 2,8 % des actions ordinaires émises et en circulation) par l'entremise de la Bourse de Toronto, et qu'il déposerait un rapport d'alerte. Les actions ordinaires ont été vendues au prix de 20,63 \$ par action, pour un produit brut de 41 260 000 \$ (la « transaction »).

Immédiatement après la transaction, M. Bourassa i) détenait la propriété effective et le contrôle de 32 900 actions ordinaires (représentant environ 0,05 % des actions ordinaires émises et en circulation), (ii) détenait le contrôle de 10 585 767 actions ordinaires détenues en propriété effective par Les Élévateurs Savaria inc. (qui a représenté environ 14,83 % des actions ordinaires émises et en circulation), (iii) détenait le contrôle de 277 931 actions ordinaires détenues en propriété par 9302-0071 Québec inc. (qui a représenté environ 0,39 % des actions ordinaires émises et en circulation), (iv) détenait le contrôle de 336 500 actions ordinaires détenues en propriété par 9264-4582 Québec inc. (qui a représenté environ 0,47 % des actions ordinaires émises et en circulation) et (v) détenait le contrôle de 250 000 actions ordinaires détenues en propriété effective par la Fondation Bourassa Savaria (qui a représenté environ 0,35 % des actions ordinaires émises et en circulation), ce qui a représenté au total 11 483 098 actions ordinaires (soit environ 16,09 % des actions ordinaires émises et en circulation).

Le 12 septembre 2024, la Société a annoncé que son conseil d'administration a approuvé une augmentation de son dividende mensuel, l'augmentant à 4,5 cents (0,045 \$) par action ordinaire. Sur une base annuelle, ceci a représenté une augmentation de 2 cents (0,02 \$) ou 3,85 %, portant le dividende à 54 cents (0,54 \$) par action ordinaire. Cette augmentation s'appliquait aux dividendes payables mensuellement à compter du 9 octobre 2024 aux actionnaires de la Société inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2024.

Le 4 juin 2024, la Société a annoncé la nomination de Mme Pernilla Lindén à son conseil d'administration à compter de cette date.

Le 17 avril 2024, la Société a annoncé la publication de son premier rapport environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») pour son exercice fiscal clos le 31 décembre 2023. Par le biais de ce rapport, Savaria a visé à divulguer sa stratégie et ses initiatives sur les questions ESG qui étaient importantes pour ses parties prenantes, et où elle a vu une opportunité d'avoir une influence positive et significative.

Le 8 avril 2024, la Société a annoncé l'acquisition de tous les actifs de monte plat et de monte charge de D.A. Matot, inc. La clientèle de D.A. Matot, inc. incluait les distributeurs actuels de Savaria ainsi que de grandes sociétés d'ascenseurs de passagers. Cette acquisition a été conforme à la stratégie de la Société qui consistait à offrir la gamme de produits la meilleure et la plus étendue à son réseau de distributeurs et à ses magasins directs.

Le 18 janvier 2024, la Société a annoncé qu'elle tiendrait sa toute première journée des investisseurs dans la grande région de Toronto le 9 avril 2024. Cet événement a été composé des présentations de la direction, incluant une mise à jour sur l'intégration du programme *Savaria One* dans les opérations quotidiennes ainsi que sur la planification de la croissance de la Société à court et à long terme et une visite de l'usine de fabrication de Brampton.

2023

Le 23 décembre 2023, la Société a conclu une entente pour vendre toutes les actions émises et en circulation de Van-Action (2005) inc. et de Freedom Motors inc. son entreprise canadienne de fabrication de véhicules transformés, à Driverge Vehicle Innovations. La transaction était soumise aux conditions habituelles de clôture et a eu lieu le 1er février 2024.

Le 19 décembre 2023, la Société a annoncé la nomination de Jean-Philippe De Montigny au poste de chef de la transformation, à compter du 15 janvier 2024. M. De Montigny sera responsable de *Savaria One*, un effort à l'échelle de l'entreprise visant à maximiser l'intégration et les synergies des secteurs opérationnels Accessibilité et Équipements médicaux sur tous les marchés mondiaux. Travaillant en étroite collaboration avec les dirigeants des unités commerciales, son rôle comprend l'encadrement, le conseil et l'orientation du personnel menant les initiatives de croissance stratégique identifiées plus tôt cette année.

Le 30 novembre 2023, la Société a annoncé la nomination de Sébastien Bourassa, chef de l'exploitation, au poste de président et chef de la direction, tandis que Marcel Bourassa deviendra président exécutif du conseil. Les deux changements entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Le 22 septembre 2023, la Société a annoncé qu'elle a complété l'émission et la vente d'actions ordinaires (« actions ordinaires ») annoncées précédemment dans le cadre d'un appel public à l'épargne (le « placement ») et de son placement privé simultané avec la CDPQ (le « placement privé simultané », et collectivement avec le placement, les « placements en capitaux ») pour un produit brut pour la Société de 92 029 325 \$, ce qui inclut l'exercice intégral de l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes du placement et de l'option de souscription supplémentaire accordée à la CDPQ. M. Marcel Bourassa, ainsi que ses enfants Sébastien, Alexandre et Marie-Pierre, qui sont tous activement impliqués dans Savaria, et son frère Jean-Marie Bourassa, un administrateur de Savaria, ont participé au placement en achetant, collectivement, 3 499 981 \$ d'actions ordinaires, représentant 3,8 % des actions ordinaires émises dans le cadre des placements en capitaux.

Le placement a été réalisé au moyen d'un prospectus simplifié daté du 15 septembre 2023 dans toutes les provinces du Canada par un syndicat de preneurs fermes dirigé par la Financière Banque Nationale inc., codirigé par Valeurs mobilières Desjardins inc., Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc. et comprenant Valeurs Mobilières Cormark inc., Raymond James Itée, Stifel Nicolaus Canada inc., iA Gestion privée de patrimoine inc. et Corporation Financière Pl.

Le produit brut total du placement pour la Société était de 63 264 950 \$ et le produit brut total du placement privé simultané pour la Société était de 28 764 375 \$.

Le 6 septembre 2023, la Société a annoncé l'émission et la vente d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement et d'un placement privé simultané, pour un produit brut total d'environ 80 025 500 \$ pour la Société.

Dans le cadre du placement, Savaria a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par la Financière Banque Nationale inc. et codirigé par Valeurs mobilières Desjardins inc., la Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc. (collectivement, les « preneurs fermes ») par laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, 3 794 000 actions ordinaires du trésor au prix d'achat de 14,50 \$ par action ordinaire (le « prix d'émission »), pour un produit brut à la Société d'environ 55 013 000 \$. Savaria a accordé aux preneurs fermes une option de surallocation (l'« option de surallocation »), pouvant être exercée en tout ou en partie aux mêmes conditions que le placement, pour acheter jusqu'à 569 100 actions ordinaires supplémentaires au prix d'émission, pouvant être exercée à tout moment jusqu'à 30 jours après la clôture du placement, ce qui se traduirait, si exercée, par un produit brut supplémentaire pouvant atteindre 8 251 950 \$.

Dans le cadre du placement privé simultané, Savaria a conclu une entente avec la CDPQ, en vertu de laquelle elle émettra et vendra 1 725 000 actions ordinaires au prix d'émission pour un produit brut d'environ 25 012 500 \$ à la Société. Si l'option de surallocation est exercée, en tout ou en partie, par les preneurs fermes, la CDPQ aura la possibilité (l'« option de souscription supplémentaire ») d'acheter des actions ordinaires supplémentaires dans le cadre du placement privé simultané dans la même proportion que les actions ordinaires qui sont achetées par les preneurs fermes en vertu de l'option de surallocation, ce qui, si exercée, se traduirait par un produit brut supplémentaire pouvant aller jusqu'à 3 751 875 \$. Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement privé simultané seront soumises à une période de détention statutaire de quatre mois à compter de la date de leur émission en vertu des règlements sur les valeurs mobilières applicables au Canada.

Le 15 mai 2023, la Société a annoncé la nomination de Sébastien Bourassa au poste de chef de l'exploitation à compter du 15 mai 2023. Préalablement à cette nomination, il occupait le poste de vice-président, exploitation et intégration depuis 2015.

Le 1^{er} mars 2023, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente pour vendre ses activités norvégiennes d'adaptation de véhicules à Drive AS, une filiale de Cognia AS (« Cognia »), en vertu de laquelle Cognia acquerrait la totalité des actions émises et en circulation de Handicare AS, sous réserve des conditions de clôture habituelles et des approbations réglementaires (la « transaction »). La transaction a été clôturée en mars 2023.

Le 11 janvier 2023, la Société a annoncé la nomination d'Anne Le Breton comme nouveau membre à son conseil d'administration à compter de cette date.

APERÇU DES ACTIVITÉS

Savaria est l'un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité, laquelle offre des solutions aux personnes âgées et à mobilité réduite afin d'améliorer leur confort, leur mobilité et leur liberté. La Société offre une gamme de produits parmi les plus complètes dans l'industrie.

L'entreprise est structurée en deux secteurs opérationnels: Accessibilité et Équipements médicaux en fonction des marchés respectifs qu'ils desservent.

Savaria exploite un réseau mondial de fabrication avec quatre usines au Canada (Magog (Québec), Brampton, Beamsville (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique)), deux aux États-Unis (Greenville (Caroline du Sud) et Saint-Louis (Missouri)), une à Querétaro (Mexique), cinq en Europe (Milan (Italie), Newton Abbot, Birmingham et Kingswinford (Royaume-Uni) et Heerhugowaard (Pays-Bas)), et deux en Chine (Huizhou et Xiamen). La Société possède des bureaux de vente directe au Canada, aux États-Unis, dans sept pays européens (Suisse, Pays-Bas, Allemagne, Italie, République tchèque, Pologne et Royaume-Uni), et en Australie. Elle exploite également un réseau mondial de distributeurs autorisés.

Au 31 décembre 2025, Savaria employait 2 589 personnes à travers le monde.

Le bureau chef de la Société est situé à Laval (Québec, Canada). Au Canada, elle possède une usine de 16 050 pieds carrés à Magog (Québec), une usine de 125 000 pieds carrés à Brampton (Ontario), une usine de 50 000 pieds carrés à Beamsville (Ontario), un entrepôt de 55,000 pieds carrés à Mississauga (Ontario) et une usine de 111 400 pieds carrés à Surrey (Colombie-Britannique). Aux États-Unis, la Société possède une usine de 188 000 pieds carrés à Greenville (Caroline du Sud) et une usine de 80 729 pieds carrés à Saint-Louis (Missouri). Au Mexique, elle possède également une usine de 95 000 pieds carrés à Querétaro. En Chine, la Société possède une usine de 75 000 pieds carrés à Huizhou et une usine de 38 750 pieds carrés à Xiamen. Au Royaume-Uni, elle possède une usine de 16 385 pieds carrés à Newton Abbot, une usine de 80 729 pieds carrés à Kingswinford et une usine de 8 000 pieds carrés à Birmingham. Dans le reste de l'Europe, la Société possède une usine de 23 700 pieds carrés à Milan (Italie) et une usine de 96 875 pieds carrés à Heerhugowaard (Pays-Bas).

Questions réglementaires

Les activités d'exploitation et produits de Savaria nécessitent certains permis et licences gouvernementaux, notamment afin d'être conforme aux normes de Santé Canada, du Groupe CSA (CSA), de la Food and Drugs Administration (FDA) et de l'American Society of Mechanical Engineers (ASME), du BSI Standards Publication, des standards de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des normes européennes (EN) et des Directives relatives aux machines pour l'Europe. Savaria estime qu'elle possède tous les permis et les licences nécessaires au bon fonctionnement de ses activités en conformité avec la loi.

A. Secteur Accessibilité

Dans son secteur *Accessibilité*, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe une vaste gamme de produits d'accessibilité tels que des ascenseurs commerciaux et résidentiels, des sièges d'escalier, des plates-formes élévatrices et des monte-plats, le tout pour une utilisation personnelle, résidentielle ou commerciale. Elle vend également une grande variété de véhicules accessibles aux personnes en fauteuil roulant et adaptés aux personnes ayant des besoins particuliers. Au Canada, Savaria exploite des usines à Brampton (Ontario) et à Surrey (Colombie-Britannique). Grâce à l'acquisition de tous les actifs de monte-plats et de monte-matériaux de D.A. Matot Inc., Savaria fabrique maintenant de monte-plat et des monte-matériaux dans son usine de Brampton (Ontario, Canada). Elle exploite aussi des usines à Greenville (Caroline du Sud) aux États-Unis; à Querétaro au Mexique, à Huizhou et à Xiamen en Chine, à Heerhugowaard aux Pays-bas, à Milan en Italie et à Kingswinford et à Birmingham au Royaume-Uni.

Les produits Savaria sont vendus dans le monde entier à travers un réseau d'environ 1 500 distributeurs autorisés ainsi qu'à travers 28 bureaux de vente directe propriété de la Société, par l'intermédiaire desquels la Société fournit également des services d'installation, de réparation et d'entretien.

Les usines de Huizhou et de Xiamen (Chine) ainsi que celle de Querétaro (Mexique) sont les principaux fournisseurs de pièces et de composants pour les usines nord-américaines et européennes; elles assemblent également des composants de produits et des produits finis principalement au profit de la Société et pour la vente de produits sur les marchés nord-américain, européen, asiatique et australien.

Par le biais de sa division Silver Cross, la Société exploite un réseau de franchises et de magasins corporatifs dans lesquels sont vendus des équipements d'accessibilité neufs et remis à neuf.

Silver Cross Automotive Inc. est un détaillant de véhicules accessibles aux personnes en fauteuil roulant pour les clients particuliers et les entreprises, avec des sites dans les provinces de l'Ontario, d'Alberta et de Colombie-Britannique, Canada.

Le secteur Accessibilité a généré des revenus de 710 millions \$ en 2025 (2024 : 674 millions \$) ce qui représente approximativement 78 % (78 % en 2024) des revenus totaux de la Société.

Production

Savaria conçoit, fabrique et teste ses produits d'accessibilité et ses ascenseurs à ses usines situées au Canada, à Brampton (Ontario) et, à Surrey (Colombie-Britannique). Elle possède aussi des usines à Greenville (Caroline du Sud) aux États-Unis, à Querétaro au Mexique, à Heerhugowaard aux Pays-Bas, à Milan en Italie et à Kingswinford au Royaume-Uni. Au Canada, Savaria distribue des fourgonnettes à plancher abaissé pour accueillir des personnes en fauteuil roulant.

Composantes

Savaria acquiert la majorité des pièces standard requises auprès de fournisseurs externes ainsi qu'auprès de ses filiales détenues à 100 %, Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co. Ltd. et Handicare Accessibility (Xiamen) Co. Ltd, situées en Chine et également de sa filiale détenue à 100 %, Savaria Mexico S.A. de C.V située au Mexique. Quant aux pièces sur mesure, elles sont fabriquées au Canada par Savaria à ses usines de Brampton (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique) et également à Kingswinford (Royaume-Uni) et à Heerhugowaard (Pays-Bas).

Nouveaux produits

La Société exploite trois centres de recherche et de développement qui sont situés à Brampton (Ontario, Canada), à Surrey (Colombie-Britannique, Canada) et à Huizhou (Chine). Grâce à l'acquisition de Handicare, la Société dispose également de deux centres de recherche et développement supplémentaires à Heerhugowaard (Pays-Bas) et à Kingswinford (Royaume-Uni) pour tous les développements de sièges d'escalier.

Concurrence

Au fil des ans, Savaria a développé ses activités et son réseau en sélectionnant des acquisitions, des emplacements et des marchés de choix. En conséquence, elle surveille de près ses concurrents et l'évolution des tendances du marché et de ses parts de marché, ce qui lui permet de pouvoir réagir en temps opportun et de préserver sa position concurrentielle. Savaria maintient un haut niveau de compréhension et d'orientation de l'industrie en participant activement aux comités de code et de direction dans le monde entier.

Employés

Ce secteur emploie 2 029 personnes au 31 décembre 2025 dont 90 sont syndiqués. Dans son usine située à Milan (Italie), la filiale en propriété exclusive de la Société, Garaventa Lift S.r.l., les salariés sont soumis à la convention collective nationale de l'industrie métallurgique et de l'installation des systèmes. À Heerhugowaard (Pays-Bas), les employés sont syndiqués par le biais d'un comité d'entreprise.

Opérations à l'étranger

En 2025, le secteur Accessibilité a généré approximativement 40 % (2024: 41 %) de ses revenus aux États-Unis, 46 % (2024: 46 %) en Europe et sur les marchés internationaux, et 14 % (2024: 13 %) au Canada.

B. Secteur Équipements médicaux

Dans son usine située à Magog (Québec, Canada) Savaria conçoit et fabrique une gamme de produits innovants de lève-personne, conçus pour répondre aux besoins des patients et des soignants en repositionnant en toute sécurité les patients dans leur lit ou en procédant au transfert d'un patient d'un fauteuil roulant au lit ou au bain à l'aide d'un système de rail au plafond.

Span-America Medical Systems Inc. (« Span »), fabrique des lits médicaux, des surfaces thérapeutiques et des produits de gestion de la pression utilisés dans des établissements de santé tels que les établissements de soins de longue durée et les maisons de retraite. Span exploite des usines à Greenville, (Caroline du Sud, États-Unis) (surfaces) et à Beamsville (Ontario, Canada) (structure de lits). Span distribue aussi la gamme d'équipements médicaux de Savaria par l'entremise de ses réseaux de vente de soins à domicile et dans les établissements de soins de santé à l'aide de ses quelque 35 représentants des ventes en Amérique du Nord. Silvalea Limited (« Silvalea »), basée à Newton Abbot (Royaume-Uni), fabrique des toiles et des accessoires pour le transfert de patients. Elle se spécialise dans la conception et le développement de solutions de transferts délicats et complexes de patients, avec un catalogue de plus de 800 concepts de toiles. L'acquisition de Handicare a ajouté une usine à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) ainsi qu'un réseau de distribution à travers l'Amérique du Nord pour les produits d'aide au transfert, au levage et au repositionnement des patients. Cette acquisition complète la gamme de produits de Savaria et ajoute une force de vente et des canaux de distribution supplémentaires pour son secteur Équipements médicaux.

Ce secteur a généré des revenus de 203 millions \$ en 2025 (2024 : 194 millions \$) de revenus, ce qui représente approximativement 22 % des revenus totaux de la Société (22 % en 2024).

Production

La Société possède des usines au Canada, à Magog (Québec) et à Beamsville (Ontario). Elle possède aussi des usines à Greenville (Caroline du Sud) et à Saint-Louis (Missouri) aux États-Unis puis à Newton Abbot au Royaume-Uni.

À l'usine de Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), elle conçoit et fabrique des surfaces de soutien thérapeutiques, des positionneurs de patients, des surmatelas et des coussins de fauteuils roulants pour le marché médical. À ses usines de Saint-Louis (Missouri, États-Unis) et de Magog (Québec, Canada), la Société fabrique des lève-personne et des toiles pour le transfert des patients pour les marchés des établissements de santé et des soins à domicile, qui sont également fabriqués à l'usine de Newton Abbot (Royaume-Uni), et distribue à partir de son usine de Saint-Louis des produits tiers complémentaires, notamment une variété de modèles de lève-personne au sol. Ces produits sont fabriqués dans différentes lignes de production qui effectuent des activités de fabrication de base, notamment le découpage de la mousse, la fabrication, le collage, l'assemblage des produits, les tests, la couture des housses et l'emballage. Les composants utilisés pour la fabrication des lève-personne et des toiles sont achetés auprès de fournisseurs situés dans le monde entier. Quant aux autres produits manufacturés qui contiennent des composants électriques et des pompes, ces composants sont généralement achetés auprès de divers fournisseurs, assemblés, puis les boîtiers de commande terminés sont testés, et font partie des produits finis. Tous les produits répondent aux directives strictes de la Société en matière de sécurité des patients.

À l'usine de Beamsville (Ontario, Canada), la Société conçoit et fabrique des structures de lit pour le marché médical. Les principaux procédés de fabrication comprennent la coupe du métal et la fabrication, la soudure, l'assemblage, la peinture, les tests et l'emballage. Tous les composants des lits sont fabriqués par la Société elle-même ou achetés auprès de fournisseurs selon les spécifications de la Société.

Composantes

Les matières premières pour les matelas et les lits sont constituées de mousse de polyuréthane, de housses de matelas en tissu de nylon/vinyle et de tubes, de moteurs, de pompes pneumatiques, de pompes à air, d'actionneurs de lit et d'embouts en acier et en métal. De plus, des conteneurs d'expédition en carton ondulé, des matériaux d'emballage en plastique polyéthylène et des fermetures à crochet sont utilisés. Les matières premières des toiles sont principalement constituées de tissus en polyester/nylon et de sangles en polyester, ainsi que de composants en plastique et biodégradables. Les composants des lève-personne de plafond sont constitués d'écrous, de boulons, de vis, de cartes de circuits imprimés, de moteurs, de pièces moulées en plastique, de pièces métalliques formées et de combinés électroniques. Nous croyons que nos matières premières sont en quantité suffisante et sont disponibles auprès de nombreux fournisseurs à des prix compétitifs.

Nouveaux produits

Le site de Magog (Québec, Canada) est l'usine principale pour la fabrication des systèmes de lève-personne et de transfert et pour la recherche et le développement de secteur Équipement médicaux. La Société dispose également de départements d'ingénierie à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis) à Beamsville (Ontario, Canada) et à Newton Abbot (Royaume-Uni) pour le développement de nouveaux produits et à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) pour l'ingénierie, l'entretien et la gestion des produits. Les efforts de recherche et de développement se concentrent presque entièrement sur le marché médical pour la création de nouveaux produits, de nouvelles fonctionnalités pour les produits existants et l'amélioration de la conception des produits.

Concurrence

Sur le marché nord-américain des produits de levage de patients, la Société fait face à la concurrence de divers concurrents, grands et petits. Le marché est composé de concurrents qui vendent des lits médicaux, des surfaces thérapeutiques, des lève-personne et des systèmes de rail, des lève-personnes au sol, des toiles et des dispositifs de transfert.

Dans le marché des surfaces de support thérapeutique et des autres produits de gestion de la pression, la Société fait face à une concurrence importante pour la vente de trois principales catégories de surfaces de support thérapeutique. Il s'agit des surfaces de support en mousse thérapeutique, des surfaces de support à air non propulsé et des surfaces de support à air propulsé. Dans le secteur des lits médicaux, la Société fait face à une concurrence pour les ventes sur le marché des soins de longue durée, tant auprès des fabricants que des distributeurs nationaux de lits de soins de longue durée et de meubles connexes. En ce qui concerne le marché des lève-personne, des toiles et des transferts, la Société opère dans un marché bien établi d'aide aux patients en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe. La Société dispose d'une large gamme de produits dans chaque segment de marché qui sont bien positionnés par rapport à la concurrence.

Employés

Ce secteur emploie 515 employés à temps plein au 31 décembre 2025, dont 79 sont syndiqués.

Opérations à l'étranger

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, approximativement 59% (2024: 61 %) des revenus de ce secteur d'activité provenaient des États-Unis, 36 % (2024: 34 %) du Canada, 5 % (2024: 5 %) de l'Europe et des marchés internationaux.

FACTEURS DE RISQUE

La section « Facteurs de risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de Savaria 2025 est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site web de la Société à l'adresse www.savaria.com et sur le site web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

DIVIDENDES

Au cours de chacune des années indiquées, la Société a déclaré les dividendes suivants par action :

	2025	2024	2023
Actions ordinaires	0,547 \$	0,526 \$	0,520 \$

Ces dividendes ont été payés conformément à la politique de la Société en matière de dividendes, qui a été fixée de trimestrielle à mensuelle le 11 septembre 2017.

Au cours du prochain exercice, Savaria entend maintenir sa politique en matière de dividendes, qui prévoit le versement aux actionnaires de dividendes mensuels en fonction des prévisions financières pour l'exercice en cours. Néanmoins, le conseil d'administration de la Société continuera d'examiner la déclaration, le montant et la date de tout dividende futur en fonction des résultats et des besoins financiers de Savaria, et sous réserve de ceux-ci, ainsi que de tout autre facteur en vigueur à ce moment-là.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang, avec ou sans valeur nominale. En date du 31 décembre 2025, 71 673 325 actions ordinaires sont émises et en circulation entièrement libérées et non cotisables. Aucune action privilégiée de premier ou deuxième rang n'est émise et en circulation en date de la présente notice annuelle.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes si et tel que déclaré par le conseil d'administration, à une voix par action aux assemblées des actionnaires de la Société et, en cas de liquidation, de recevoir les avoirs de la Société qui sont distribuables aux détenteurs des actions ordinaires.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Cours et volume

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « SIS ». Le cours des actions ordinaires pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 va comme suit :

Mois	Prix par action (\$)			Volume transigé (actions)
	Haut	Bas	Clôture	
Janvier	19,53	18,73	18,81	315 749
Février	18,10	17,80	18,06	121 394
Mars	16,21	15,95	16,04	109 826
Avril	17,38	17,10	17,36	95 406
Mai	19,38	19,02	19,14	137 514
Juin	19,54	19,20	19,50	85 102
Juillet	20,16	19,54	19,88	82 698
Août	20,95	20,71	20,83	63 197
Septembre	20,36	20,13	20,16	89 788
Octobre	22,11	21,84	22,01	124 244
Novembre	21,61	21,30	21,30	44 632
Décembre	23,09	22,73	22,78	54 735

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs

Le tableau suivant répertorie les administrateurs de la Société. Toutes les informations sont exactes au 31 décembre 2025.

Nom et municipalité de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale
Marcel Bourassa Georgetown (Ontario) Canada	2002	Président exécutif du conseil
Jean-Marie Bourassa Montréal (Québec) Canada	2002	Associé consultant de Bourassa Boyer inc.
Peter Drutz ^{(1) (2)} Richmond Hill (Ontario) Canada	2002	Administrateur de sociétés
Jean-Louis Chapdelaine Pointe-Claire (Québec) Canada	2005	Président de Les investissements Saraguay inc.
Sylvain Dumoulin ^{(2) (4)} L'Île-Bizard (Québec) Canada	2010	Consultant en immobilier et construction
Alain Tremblay ^{(2) (3) (5)} Terrebonne (Québec) Canada	2011	Vice-président des acquisitions et du développement chez Gestion Benoît Dumoulin
Sébastien Bourassa Burlington (Ontario) Canada	2017	Président et Chef de la direction
Caroline Bérubé ⁽³⁾ Singapour	2017	Directrice générale de HJM Asia Law LLC
Anne Le Breton ⁽³⁾ Bromont (Québec) Canada	2023	Vice-présidente exécutive, Personnes et Culture chez BRP
Pernilla Lindén Västra Frölund, Suède	2024	Chef de la direction financière chez Groupe Hexatronic

(1) Administrateur principal.

(2) Membre du comité d'audit.

(3) Membre du comité de régie d'entreprise et de capital humain.

(4) Président du comité d'audit.

(5) Président du comité de régie d'entreprise et de capital humain.

Les administrateurs de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées et leur expérience passée est la suivante :

Marcel Bourassa est président exécutif du conseil depuis le 1^{er} janvier 2024. Il occupait le poste de président et chef de la direction de Savaria depuis 2002. Sa carrière a débuté dans le domaine de la consultation, et il a rapidement réalisé que son désir entrepreneurial était de gérer sa propre entreprise. En 1989, M. Bourassa a acheté Savaria, un petit fabricant québécois d'ascenseurs, fondé dix ans plus tôt. Il recherchait une entreprise avec un avenir prometteur et c'est ce qu'il a vu en Savaria, une entreprise qui desservait une population vieillissante qui aurait besoin de plus en plus de produits d'accessibilité à la maison, dans les véhicules et dans les endroits publics. Il a fait croître l'entreprise en ajoutant de nouveaux produits au fil des ans et en prenant de l'expansion sur le marché américain. En 2002 il a rendu Savaria publique, et en 2005 l'acquisition stratégique de Concord Elevator, un important fabricant d'ascenseurs résidentiels, a permis à Savaria d'acquérir de nouveaux employés, de nouveaux produits et une plus grande distribution. M. Bourassa a continué de diriger Savaria avec son style passionné et motivé. En 2014, il a créé la Fondation Bourassa Savaria, un organisme de bienfaisance enregistré qui aide les Canadiens en perte de mobilité. En 2018, Les Affaires a honoré M. Bourassa en lui décernant le titre de PDG de l'année pour une entreprise canadienne de taille moyenne. Le 5 août 2021 M. Bourassa a été nommé l'un des sept lauréats du prix EY Entrepreneur de l'année^{MD} Québec pour 2021. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal.

Jean-Marie Bourassa est Associé consultant de Bourassa Boyer inc. Il a été chef de la direction financière de Savaria de janvier 2002 à mai 2019. Il a cofondé Bourassa Boyer inc., comptables agréés, en 1980, et en a été le président jusqu'en 2018, quand il est devenu un associé consultant pour la firme. Il siège au conseil d'administration de 5N Plus inc., une société canadienne publique cotée à la Bourse de Toronto. Il est président du comité d'audit et de gestion du risque de 5N depuis 2007. M. Bourassa a occupé divers postes à la Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges de 2010 à 2016, y compris président du conseil, co-président et

président. Il est comptable professionnel agréé et a un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et un certificat de gouvernance d'entreprise de l'Université Laval.

Peter Drutz a récemment pris sa retraite en tant que président de KanKare Home Service Inc. (faisant affaire sous le nom de Comfort Keepers), un fournisseur national de soins à domicile pour les personnes âgées, dont il était le propriétaire et l'employé depuis 2004. De 2003 à 2004, il a été vice-président directeur de la vente au détail chez Indigo Books and Music Inc., où il était responsable des opérations de vente au détail de 275 magasins Indigo, Chapters et Coles au Canada. Avant de rejoindre Indigo, il était président d'OutThink, Inc., une société de marketing et de stratégie. Pendant 20 ans, M. Drutz a occupé des postes à responsabilité croissante chez Amex Canada Inc. Au cours des dernières années, il a été vice-président et directeur général du réseau des services de voyage et membre de l'équipe de direction canadienne. M. Drutz siège au conseil d'administration de Savaria depuis 2002 et au conseil d'administration de la Banque Amex du Canada. Dans le secteur à but non lucratif, il est actuellement président des gouverneurs du Temple Har Zion, administrateur de B'nai Brith Canada et ancien administrateur du Bayview Golf and Country Club. M. Drutz est titulaire d'un MBA de l'université de York, d'un baccalauréat spécialisé de l'université de Toronto et d'un diplôme en ressources humaines et relations du travail.

Jean-Louis Chapdelaine a fondé Les Investissements Saraguay inc. en 1977 et en est le président. Par l'entremise de sa société, M. Chapdelaine, il a mis à profit ses compétences d'entrepreneur, de gestionnaire et d'exploitant, a œuvré dans plusieurs domaines d'activités incluant des investissements dans le secteur de l'immobilier et du commerce de détail. M. Chapdelaine est diplômé de l'institut des arts graphiques de Montréal.

Sylvain Dumoulin est consultant dans le domaine de l'immobilier et de la construction. Il a acquis de l'expérience dans les entreprises publiques chez Groupe Immobilier Grilli inc. où il a occupé divers postes de 1989 à 2002, les quatre dernières années en tant que vice-président des finances et membre du conseil d'administration. Au cours de cette période, il a participé activement à l'émission d'actions sur le marché boursier en 1992 et à la restructuration financière de l'entreprise mise en œuvre en 1996, qui a duré plusieurs années. M. Dumoulin a commencé sa carrière chez Raymond, Chabot, Martin, Paré (maintenant Raymond Chabot Grant Thornton) comme auditeur de 1986 à 1989 après avoir obtenu un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. Il est également comptable professionnel agréé.

Alain Tremblay est vice-président des acquisitions et du développement chez Gestion Benoit Dumoulin, un promoteur immobilier et de construction. Antérieurement il agissait comme consultant en immobilier et en construction. Auparavant, il a occupé des postes de direction financière, notamment en tant que chef de la direction financière du groupe Résidences des Bâisseurs, propriétaire-exploitant de résidences pour personnes âgées, chef de la direction financière de Brigil et premier vice-président des finances et des opérations chez Gestion Benoit Dumoulin. Dans le domaine financier, il a notamment été directeur finance du département de vérification interne pour les sociétés Provigo/Loblaw et contrôleur pour la société Gildan Activewear. M. Tremblay est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal et d'une certification universitaire en Gouvernance de sociétés de l'Université Laval. Il est comptable professionnel agréé (CPA) de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec, Administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval, ainsi que Chartered Director (C. Dir.) de The Directors College.

Sébastien Bourassa a été nommé président et chef de la direction de Savaria effectif le 1^{er} janvier 2024. Auparavant, il occupait le poste de directeur de l'exploitation. Il a débuté sa carrière chez Savaria alors qu'il était adolescent, dans un rôle pratique d'installation de sièges d'escaliers, puis dans la gestion du bureau de vente de Montréal. Grâce à sa vision de l'avenir, M. Bourassa a suggéré à Savaria d'établir une présence en Chine afin d'obtenir des avantages concurrentiels en matière de production et de relations avec les fournisseurs. Il a ouvert une division en Chine en 2007, appelée Savaria Huizhou, qui a permis à la Société d'améliorer son efficacité en construisant des sous-ensembles pour ses produits d'élévation et de levage nord-américains, tout en travaillant en étroite collaboration avec les fournisseurs locaux pour s'assurer que les normes de qualité étaient respectées. M. Bourassa a vécu en Chine de 2009 à 2015. Cette initiative a procuré des avantages décisifs à la Société et la division n'a cessé de prendre de l'ampleur. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et d'un EMBA de l'Ivey Business School (Hong Kong).

Caroline Bérubé est la directrice générale de HJM Asia Law, avec des bureaux à Singapour et à Guangzhou, en Chine. Avec plus de 26 ans d'expérience en Asie, entre Singapour, la Thaïlande et la Chine, elle est devenue la source privilégiée de nombreuses entreprises de taille moyenne et de sociétés de capital-investissement désireuses de se développer sur le marché asiatique et de naviguer avec succès dans le paysage juridique asiatique. Mme Bérubé jouit d'une réputation établie dans la communauté internationale des affaires en tant qu'entrepreneure de 5 start-ups (start-up technologique vendue en 2013, fabrication en Chine, etc.), conseillère experte en matière de transactions de fusions et acquisitions transfrontalières, de droit commercial, de transfert de technologie et de propriété intellectuelle. Elle intervient régulièrement dans des conférences internationales et est professeure invitée à l'université Bocconi et à l'école de droit Sorbonne Assas. Elle est l'auteur du livre pratique « Doing Business in China » et a été citée dans de nombreux magazines et journaux. Mme Bérubé est un membre

actif de la communauté internationale des affaires, ancienne présidente et présidente du conseil actuelle de la Chambre de commerce canado-singapourienne et conseillère juridique nommée de la Chambre de commerce italienne à Singapour. Mme Bérubé siège au conseil d'administration des entités chinoises et taiwanaises d'une marque de montres suisses de luxe et de diverses sociétés privées en Asie, ce qui lui permet de mettre à profit ses connaissances en matière de fusions et acquisitions, de propriété intellectuelle, de conformité et de l'Asie. En 2015, Mme Bérubé a été nommée jeune leader mondial par le Forum économique mondial et maintenant fait partie du conseil consultatif régional.

Anne Le Breton occupe le poste de première vice-présidente, Talent et Culture chez BRP depuis 2016, responsable de tous les aspects des ressources humaines pour plus de 20 000 employés dans le monde. Son expérience acquise lors de son affectation en Suisse alors que BRP lui confiait la gestion globale des ressources humaines pour sa division internationale, a contribué à former sa vision du monde et sa volonté de s'intégrer à diverses cultures. Ses connaissances et son expertise en matière de gestion et de collaboration interdisciplinaire ont été déterminantes dans le succès de plusieurs projets de croissance et de transformation auxquels elle a contribué au cours des dernières années. Elle est membre du comité de direction et participante à un sous-comité du conseil d'administration de BRP. Mme Le Breton a aussi siégé sur le conseil d'administration de Barrette Outdoor Living, leader nord-américain de produits extérieurs. Avant de se joindre à BRP, Mme Le Breton a oeuvré au sein de Bombardier, secteur aéronautique, à titre de gestionnaire des ressources humaines au Canada et aux États-Unis. Elle est détentrice d'un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal.

Pernilla Lindén est actuellement cheffe de la direction financière du groupe Hexatronic, dont le siège se trouve à Göteborg, en Suède. Précédemment cheffe de la direction financière du groupe Handicare (2019 à 2021), Mme Lindén possède une grande expérience des marchés européens et mondiaux, en particulier dans le secteur des soins de santé. Dans le cadre de ses fonctions antérieures, elle a été chargée d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de soutenir des équipes de gestion multinationales au sein d'entreprises publiques et privées. Pendant 11 ans, elle a occupé divers postes de direction financière chez Mölnlycke Health Care et, avant cela, des postes de direction financière et commerciale chez Tudor AB. Elle est titulaire d'un baccalauréat en commerce et en sciences économiques de l'université de Göteborg.

Principaux dirigeants

Le tableau suivant répertorie les membres de la haute direction qui ne sont pas administrateurs de la Société. Toutes les informations sont exactes au 31 décembre 2025.

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale
Stephen Reitknecht Burlington (Ontario), Canada	Chef de la direction financière
Alexandre Bourassa Montréal (Québec) Canada	Président, Accessibilité Amérique du Nord
Les Teague Greenville (Caroline du Sud) États-Unis	Président du groupe Équipements médicaux
Sylvain Aubry Mirabel (Québec), Canada	Chef de la direction des affaires juridiques et Secrétaire corporatif
Jean-Philippe De Montigny Mont-Royal (Québec) Canada	Chef de la transformation ⁽¹⁾

(1) Depuis le 1er Janvier 2026, M. De Montigny occupe également le poste de Président, Accessibilité Europe.

Les membres de la haute direction de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées et leur expérience passée est la suivante :

Stephen Reitknecht est chef de la direction financière de Savaria depuis septembre 2020 et est responsable d'assurer le leadership financier stratégique de l'entreprise. Avant de se joindre à Savaria, M. Reitknecht a travaillé pour des entreprises publiques et privées, canadiennes et d'envergure mondiale. Il a oeuvré dans plusieurs industries, notamment la fabrication d'appareils médicaux, la distribution en gros et les services technologiques.

M. Reitknecht est titulaire d'un baccalauréat en économie et est membre de l'ordre des CPA de l'Ontario, Canada (CPA, CA).

Alexandre Bourassa, Président, Accessibilité Amérique du Nord, supervise les ventes des distributeurs de la division ascenseurs et plates-formes élévatrices en Amérique du Nord et du Sud, ainsi que les ventes directes en Amérique du Nord et en Australie. Sous sa direction éclairée, les ventes aux distributeurs ont continué de croître et la distribution s'est solidifiée à travers le marché américain. Son savoir-faire dans le domaine des ventes et des produits a contribué à la position de chef de file que Savaria occupe aujourd'hui.

Les Teague, Président du groupe Équipements médicaux, a rejoint Savaria en 2017 à la suite de l'acquisition de Span-America Medical Systems Inc. Il était alors vice-président du développement des affaires. M. Teague a été nommé président de Span-America le 1^{er} janvier 2021. Avant de se joindre à Span-America, il a occupé divers postes, dont celui de président d'un grand fabricant et emballer de produits de soins personnels. M. Teague est titulaire d'un baccalauréat en biologie de l'Université de la Géorgie et d'un MBA de l'Université de la Caroline du Sud.

Sylvain Aubry, Chef de la direction des affaires juridiques et Secrétaire corporatif, possède plus de 21 ans d'expérience en droit corporatif, fusion/acquisition et en valeurs mobilières ayant oeuvré principalement pour des sociétés cotées en bourse. Il s'est joint à Savaria en mars 2018 et est responsable de la direction juridique stratégique de l'entreprise. Avant de se joindre à Savaria, il a occupé le poste Affaires juridiques et secrétaire corporatif chez Alimentation Couche-Tard inc. de 2004 à 2018. Auparavant, M. Aubry a travaillé pour des entreprises publiques et privées mondiales et canadiennes couvrant plusieurs secteurs. M. Aubry est titulaire d'un baccalauréat en droit et est membre du Barreau du Québec.

Jean-Philippe De Montigny a joint Savaria en tant que chef de la transformation en janvier 2024. Depuis le 1^{er} janvier 2026, M. De Montigny occupe également le poste de Président, Accessibilité Europe. Avant de se joindre à Savaria, M. De Montigny était associé chez McKinsey & Company où il a débuté sa carrière en 2004. Il possède une vaste expérience dans la création de stratégies d'accélération de la croissance pour des entreprises manufacturières de taille similaire à celle de Savaria. Il possède une expertise dans l'optimisation de la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que dans la conception d'organisations. M. De Montigny est titulaire d'un MBA de l'INSEAD et d'un baccalauréat en commerce de HEC Montréal.

Détention de titres

Les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société, en tant que groupe, ont la propriété véritable ou le contrôle, directement ou indirectement, de 12 608 022 ou approximativement 17,59 % des actions émises et en circulation de la Société.

LITIGES EN COURS

Dans le cours normal des affaires, la Société est la partie défenderesse dans le cadre d'un certain nombre de procédures judiciaires, de poursuites et de réclamations propres aux entreprises œuvrant dans le secteur manufacturier, incluant des actions instituées par des plaignants individuels. La Société estime qu'elle n'est actuellement pas visée par des poursuites judiciaires, des actions en justice, des réclamations ou des procédures dont l'issue aurait un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de la Société est Société de Fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Computershare tient les registres de la Société au 1500, rue Université, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur de la Société et a préparé le rapport de l'auditeur aux actionnaires en date du 4 mars 2026, pour les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. À cette même date, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a confirmé leur indépendance à l'égard de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Charte du comité d'audit

Voir l'annexe A.

Composition du comité d'audit

Les membres du comité d'audit sont Sylvain Dumoulin, CPA, (président), Peter Drutz, MBA et Alain Tremblay, CPA. Chaque membre du comité d'audit est indépendant et possède des compétences financières.

Compétences financières

Tous les membres du comité d'audit possèdent des compétences financières, peuvent comprendre les principes comptables suivis par la Société dans ses états financiers et en évaluer l'application générale de ces principes. Ils possèdent également une expérience pertinente de la préparation, de l'audit, de l'analyse et de l'évaluation d'états financiers présentant un niveau de complexité comparable à celle des états financiers de la Société, ou de la supervision active de personnes qui s'engagent dans de telles activités. Les membres comprennent également les procédures et les contrôles internes relatifs à la divulgation d'informations financières. Les membres du comité d'audit ont acquis une expérience pertinente grâce à leurs études universitaires, à la qualité de membre d'autres conseils d'administration et de membres de la haute direction de diverses sociétés.

Le conseil d'administration de la Société a déterminé que MM. Dumoulin, Drutz et Tremblay possèdent des « compétences financières » conformément au Règlement 52-110 sur le comité d'audit applicable au Canada. Pour plus de détails sur l'expérience de chaque membre, voir la section administrateurs et dirigeants, sous-section administrateurs.

Gouvernance

La section « Gouvernance » du rapport de gestion de Savaria pour 2025 est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site web de la Société à l'adresse www.savaria.com et sur le site web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Politique de dénonciation

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes, le comité d'audit a approuvé une politique en matière de dénonciation concernant les plaintes en matière de comptabilité et d'audit de la Société visant à :

- Établir des procédures pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes et/ou préoccupations reçues concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les questions d'audit ;
- Établir des procédures pour la soumission confidentielle et anonyme par l'employé de préoccupations concernant des questions de comptabilité ou d'audit douteuses ; et
- Établir des mécanismes afin de garantir qu'aucune mesure de rétorsion ou de sanction ne soit prise à l'encontre d'un employé si la plainte était fondée sur des faits, de bonne foi et n'était pas destinée à causer un préjudice à une personne ou à obtenir un avantage personnel.

Politique sur l'approbation des services autres que d'audit

Le comité d'audit a adopté une politique et des procédures sur l'approbation préalable des services non liés à l'audit par l'auditeur externe de la Société. Cette politique interdit à la Société d'engager l'auditeur externe à fournir certains services autres que d'audit à la Société et à ses filiales, notamment la tenue de livres ou d'autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers, à la conception et à la mise en œuvre de systèmes d'information financière, services d'évaluation, services actuariels, services d'audit interne, services de banque d'investissement, fonctions de gestion ou de ressources humaines, services juridiques et services d'experts non liés à l'audit. La politique permet à la Société de faire appel à l'auditeur externe pour fournir des services non liés à l'audit, autres que les services interdits, uniquement si ces services ont été préalablement approuvés au préalable par le comité d'audit.

Honoraires de l'auditeur

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur de la Société depuis l'exercice 2009. Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, les honoraires facturés pour les services d'audit, les services liés à l'audit, les services liés à la fiscalité et tous les autres services fournis à la Société par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. vont comme suit :

	2025 (\$)	2024 (\$) ⁽⁵⁾
Honoraires d'audit ⁽¹⁾	1 720 906	1 766 500
Honoraires liés à l'audit ⁽²⁾	37 071	33 839
Honoraires de service liés à la fiscalité ⁽³⁾	202 593	163 317
Tout autre frais ⁽⁴⁾	972	952
TOTAL:	1 961 542	1 964 608

- (1) Inclut les travaux effectués sur les états financiers consolidés annuels audités, sur les états financiers statutaires annuels audités de certaines filiales.
- (2) Commentaires et observations sur les états financiers consolidés trimestriels non audités et révision des états financiers annuels d'une filiale.
- (3) Inclut une assistance liée à une variété de questions relatives à l'impôt sur les sociétés, y compris la conformité fiscale, aux réorganisations, aux vérifications diligentes et aux services relatifs à l'impôt indirect.
- (4) Assistance dans la préparation des états financiers statutaires d'une filiale.
- (5) Les informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (précédemment divulguées pour un montant total de 1 720 396 \$) ont été retraitées afin de les aligner sur la présentation de l'exercice en cours.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires, y compris la rémunération et l'endettement des administrateurs et des principaux dirigeants, les principaux porteurs des titres et des options d'achat de titres de la Société, seront contenus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société pour l'assemblée annuelle des actionnaires. Des informations financières supplémentaires sont fournies dans les états financiers comparatifs de Savaria pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Des copies des documents qui précèdent peuvent être obtenues sur demande auprès du Secrétaire corporatif de la Société à son siège social. Des renseignements complémentaires relatifs à Savaria peuvent aussi être consultés sur SEDAR+ (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à www.sedarplus.ca, et sur le site Internet de Savaria à www.savaria.com.

ANNEXE A : CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

1. Objectifs

Le comité d'audit de Savaria (le « Comité ») est établi par et parmi le conseil d'administration (le « Conseil ») dans le but de superviser les processus de comptabilité et de communication financière, ainsi que la vérification des états financiers de la Société.

2. Composition

Le Comité se compose de trois administrateurs ou plus tel que déterminé par le Conseil, aucun d'entre eux n'étant membre de la direction de Savaria, et qui sont tous « indépendants », tel que ce terme est utilisé dans le « Règlement 52-110 sur le comité d'audit » (le « Règlement 52-110 »), sauf si le Conseil détermine que l'exemption prévue à l'article 3.6 du Règlement 52-110 est disponible et a décidé de s'en prévaloir.

L'expression « indépendant » désigne une personne qui n'a aucune relation importante directe ou indirecte avec la Société.

Tous les membres du Comité doivent posséder des « compétences financières » (au sens du Règlement 52-110), sauf si le Conseil détermine qu'une exemption de cette obligation est disponible à l'égard de tout membre spécifique en vertu du Règlement 52-110 et a décidé de s'en prévaloir, conformément aux dispositions du Règlement 52-110.

L'expression « compétences financières » signifie la capacité de lire et de comprendre des états financiers qui présentent des questions comptables qui pourraient raisonnablement être soulevées dans les états financiers de la Société.

Les membres du Comité sont nommés par le Conseil lors de la réunion annuelle d'organisation du Conseil et demeurent membres du Comité jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus et qualifiés.

À moins qu'un président ne soit élu par l'ensemble du Conseil, les membres du Comité peuvent désigner un président par vote à la majorité des membres du Comité.

3. Organisation

Le Comité se réunit au moins quatre fois par an, ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent. Les membres du Comité se réunissent avant ou après chaque réunion sans la direction. Dans le cadre de son mandat de favoriser une communication ouverte, le Comité doit se réunir au moins une fois par an avec la direction et avec l'auditeur externe, lors de séances à huis clos distinctes, afin de discuter de toute question que le Comité ou chacun de ces groupes croit devoir être discutée en privé. Le chef de la direction financière peut, à la discrétion du Comité, être présent aux réunions du Comité et peut être dispensé en tout ou en partie de ces réunions par le président du Comité.

Le procès-verbal de toutes les réunions du Comité doit être pris et le Comité doit rendre compte des résultats de ses réunions et de ses examens entrepris et des recommandations ou des résolutions associées au Conseil. Une résolution écrite, signée par tous les membres du Comité qui ont droit de vote sur cette résolution lors d'une réunion du Comité, est une résolution valable du Comité.

Le quorum pour les réunions du Comité est la majorité de ses membres, et les règles de convocation, de tenue, de conduite et d'ajournement des réunions du Comité sont les mêmes que celles qui régissent le Conseil.

Les membres du Comité peuvent participer à une réunion du Comité par le biais du téléphone ou d'un autre appareil de communication qui permet à toutes les personnes participant à une telle réunion de s'entendre les uns les autres.

Le Comité veille à l'existence d'une procédure annuelle pour évaluer la performance du Comité et de ses membres.

4. Responsabilités et fonctions

a) Communication de l'information financière et divulgation de documents

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Examiner avec la direction et l'auditeur externe les états financiers annuels et les notes afférentes, le rapport de l'auditeur externe et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans l'analyse du rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- b. Examiner avec la direction les états financiers trimestriels et les notes afférentes et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans le rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- c. Examiner les informations financières contenues dans la notice annuelle, le rapport annuel, la circulaire de sollicitation des procurations, les prospectus et les autres documents contenant des informations similaires, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur dépôt et leur distribution auprès des autorités réglementaires au Canada.
- d. Veiller à ce que les états financiers trimestriels et vérifiés annuels de la Société présentent fidèlement, conformément aux principes comptables généralement reconnus, la situation financière avant de recommander l'approbation du Conseil.
- e. Examiner, avec l'auditeur externe et la direction, la qualité, la pertinence et l'adéquation des principes comptables et des politiques de la Société, les hypothèses sous-jacentes et les processus de communication des informations financières.
- f. Examiner, avec la direction et l'auditeur externe, les changements proposés aux principes comptables et aux politiques de la Société, ainsi que les différentes estimations effectuées par la direction qui pourraient avoir un impact significatif sur l'information financière.
- g. Examiner les rapports à la direction préparés par l'auditeur externe et les réponses de la direction.
- h. Examiner les conclusions importantes de l'auditeur au cours de l'année, y compris l'état des recommandations des vérifications précédentes.
- i. Veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour l'examen de la divulgation au public de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers et revoir périodiquement ces procédures.
- j. Examiner et mettre à jour la présente Charte, lorsque les conditions l'exigent.

b) La gestion des risques et les contrôles internes

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. S'assurer, en discutant avec l'auditeur externe et la direction, de l'efficacité des contrôles internes et de la fiabilité de l'information financière divulguée.
- b. Rester informés, grâce à l'auditeur externe, de toute faiblesse dans les systèmes qui pourrait entraîner des erreurs ou des insuffisances dans la communication de l'information financière ou des écarts par rapport aux politiques comptables de la Société ou aux lois et règlements applicables.
- c. Examiner les aspects financiers et comptables des transactions entre parties liées.
- d. Examiner les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société (c'est-à-dire la couverture, le contentieux et les assurances).
- e. Examiner la couverture d'assurance responsabilité pour les membres du Conseil (annuellement et au besoin).
- f. Examiner les demandes de renseignements de l'Autorité des marchés financiers et les recommandations faites et les mesures prises par la Société pour faire face à ces questions.

- g. Aider le Conseil à surveiller que la Société se conforme aux exigences réglementaires applicables.

c) Auditeur externe

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Être directement responsable de superviser le travail de l'auditeur externe, y compris la résolution des désaccords entre la direction et l'auditeur externe au sujet de la communication de l'information financière.
- b. Recommander au Conseil l'auditeur externe à être nommé par les actionnaires.
- c. Recommander au Conseil les conditions d'engagement de l'auditeur externe, y compris sa rémunération et une confirmation que l'auditeur externe se rapporte directement au Comité.
- d. Sur une base annuelle, examiner et discuter avec l'auditeur toutes les relations importantes que l'auditeur a avec la Société afin de déterminer l'indépendance de l'auditeur.
- e. Examiner le rendement de l'auditeur externe et approuver toute proposition de renvoi de l'auditeur externe lorsque les circonstances le justifient.
- f. Quand il y a un changement d'auditeur, examiner les questions liées au changement et les renseignements à inclure dans l'avis requis aux organismes de réglementation des valeurs mobilières d'un tel changement.
- g. Périodiquement, rencontrer l'auditeur externe, sans la présence de la direction, pour discuter des contrôles internes et de la complétude et l'exactitude des états financiers de l'organisation.
- h. Examiner, en consultation avec l'auditeur externe, la portée de la vérification et le plan de l'auditeur externe.
- i. Préapprouver la réalisation de tous les services de non-vérification par l'auditeur externe et déterminer quels services de non-vérification interdire à l'auditeur externe de fournir.
- j. Examiner et approuver les politiques d'embauche de la Société à l'égard des associés, des employés et des anciens associés et employés de l'auditeur externe actuel et anciens de la Société.

d) Conformité éthique et juridique

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Mettre en place une procédure pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société concernant la comptabilité, les contrôles internes ou la vérification.
- b. Mettre en place une procédure pour la transmission confidentielle, anonyme, par les employés de la Société, de préoccupations au sujet d'affaires douteuses concernant la comptabilité ou la vérification.
- c. Mener et autoriser des enquêtes sur toutes les questions sous la responsabilité du Comité. Le Comité doit être autorisé à engager, et à fixer et verser des honoraires à des conseillers indépendants et autres professionnels pour aider à la conduite d'une enquête, sous réserve de l'approbation du Conseil de toute dépense de plus de 10 000 \$ à cet égard.
- d. Voir à la mise en place et au respect par la haute direction de la Société de la politique de divulgation ou de toute autre politique liée à la gouvernance en matière d'information financière, d'opérations, d'activités, de faits ou d'événements pouvant affecter significativement la situation financière de la Société.
- e. Effectuer toute autre activité compatible avec la présente Charte, les règlements de la Société et les lois, selon ce que le Comité ou le Conseil juge nécessaire ou approprié.

SAVARIA CORPORATION

4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada
450.681.5655 800.931.5655 savaria.com

